

## DEMANDE DE VACANCES ANNUELLES

1. Identification		
Nom	Prénom	Matricule
Corps d'emploi 1 Sélectionnez votre corps d'emploi		Corps d'emploi 2 sélectionnez votre corps d'emploi

En vertu de ma convention de ma convention collective, au 1<sup>er</sup> juillet 2023 j'aurais droit 1 jours de vacances, que je prendrai au cours de l'année scolaire 2023-2024 soit entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 30 juin 2024. (Soutien CSQ-S3 article 5-6.05, Professionnel CSQ-P1 article 7-7.00 et Personnel cadre, chapitre VIII section I certaines conditions de travail des cadres des centre de services scolaire).

2. Choix de périodes de vacances		
DU (année-mois-jour)	AU (année-mois-jour)	Nombre de jours ouvrables
1.		1
2.		2
3.		3
4.		5
5.		2
6.		4
7.		4
8.		6
TOTAL :		27,00

3. Dates limites pour chaque catégorie d'emploi
<ul style="list-style-type: none"> <li>PERSONNEL DE SOUTIEN : 15 AVRIL 2023</li> <li>PERSONNEL PROFESSIONNEL : 15 MAI 2023</li> <li>PERSONNEL CADRE : 15 MAI 2023</li> </ul>

Les vacances sont **obligatoirement** prises durant la cessation des activités du centre de services scolaire, soit du **24 juillet 2023 au 4 août 2023**, et si possible, lors de la période estivale et la semaine du relâche (du 4 mars 2024 au 8 mars 2024). Seuls les employés qui obtiendront une autorisation du centre de service scolaire pourront travailler durant cette période.

Cependant, un minimum de deux semaines de vacances devra être pris pendant la période estivale s'étendant du 3 juillet 2023 au 18 août 2023.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'employé

\_\_\_\_\_  
Date

4. Approbation du supérieur immédiat
--------------------------------------

Les choix de vacances de l'employé(e) sont acceptés.

\_\_\_\_\_  
Signature du supérieur immédiat

\_\_\_\_\_  
Date

Le supérieur immédiat envoie une copie à l'adresse suivant : [absence@csdulittoral.qc.ca](mailto:absence@csdulittoral.qc.ca)